



# HABILITATION HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

à Orléans du 01/02/2025 au 31/12/2025

Financé par



Formation continue

## Aesthetica formation SAS

La Chapelle-Gauthier

Tél : 06 07 01 96 56

Mail : aestheticaformation@gmail.com

Mail contact: aestheticaformation@gmail.com

## CONDITIONS D'ADMISSION

### Pré-requis :

18 ans minimum Langue française: lue, parlée, écrite

### Niveau de sortie :

Sans Niveau spécifique

## Contenu et programme

### Objectifs :

- Entretenir et organiser les locaux professionnels
- Adopter une tenue professionnelle adaptée à la pratique de son activité
- Mettre en oeuvre les procédures d'asepsie pour soi-même et pour le client
- Désinfecter et stériliser son poste de travail
- Stériliser et/ou désinfecter son matériel en fonction de sa nature et de son activité
- Adapter sa conduite aux risques encourus (AES, projection dans l'oeil ou au visage, contact avec un produit chimique).
- Trier et éliminer les déchets inhérents à l'activité

- Expliquer les processus de tatouage, de piercing et informer les clients sur les risques encourus

## **Programme :**

### MODULES DE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

Unité 1 : Rappel des réglementations relatives au tatouage et au perçage et des normes concernant les encres de tatouage et les bijoux de perçage.

Unité 2 : Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau, notamment cicatrisation.

Unité 3 : Règles d'hygiène en lien avec le contenu de l'arrêté prévu par l'article R. 1311-4 du code de la santé publique :

- Flores microbiennes.
- Précautions universelles concernant les règles d'hygiène.
- Antiseptiques et désinfectants : spectres d'action et modalités d'utilisation.

Unité 4 : Généralités sur les risques allergiques et infectieux, notamment :

- Agents infectieux, notamment responsables des complications infectieuses liées aux actes de tatouage et de perçage.
- Mécanismes de l'infection.
- Facteurs de risques.
- Modes de transmission.
- Précautions et contre-indications liées à la réalisation de l'acte.

Unité 5 : Stérilisation et désinfection :

- Désinfection du matériel réutilisable thermosensible ;
- Stérilisation du matériel, y compris le conditionnement et la maintenance des dispositifs médicaux utilisés ;
- Traçabilité des procédures et des dispositifs.

Unité 6 : Les accidents d'exposition aux risques viraux (AERV) et règles de protection du travailleur, et notamment les accidents infectieux par transmission sanguine et les obligations et recommandations vaccinales.

Unité 7 : Elimination des déchets

Unité 8 : Connaître les différents espaces de travail (nettoyage et désinfection).

Unité 9 : La mise en œuvre des procédures d'asepsie pour un geste de tatouage ou de perçage :

- Connaître la procédure d'hygiène des mains.
- Savoir utiliser des gants, notamment stériles.
- Savoir préparer le poste de travail.
- Savoir préparer le matériel, notamment stérile, et l'organiser.
- Savoir préparer et utiliser un champ stérile.
- Savoir réaliser les procédures de stérilisation, y compris les contrôles de stérilisation.

**Durée en centre :**

21

## Informations pratiques

**Organisme responsable :**

[Aesthetica formation SAS](#) - La Chapelle-Gauthier

**Publics :**

- Tout public - 15 places

**Financement :**

- Formation adulte financée par l'entreprise ou le particulier

**Contact :**

BUSSON Guy 06 07 01 96 56

Numéro de session : 625053S / Référence GIP : 2354943F

Mise à jour le 12/02/2025